



SADROC



Novembre 2020
Bulletin municipal



INFORMATIONS PRATIQUES

Sommaire

- Informations pratiques
- Le mot du Maire
- Les réalisations
- Notre école
- Syndicats, PAH, SIRTOM
- Agglo et fibre
- Associations
- De tout ... un peu
- La vie communale en images



Horaires d'ouverture mairie

Lundi : 8h-12h & 14h-17h
Mardi : 8h-12h & 14h-18h
Mercredi : 14h30-16h
Jeudi : 8h-12h & 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Samedi : 10h-12h

Horaires d'ouverture de la Poste

Lundi au vendredi : 9h-11h30
Samedi : 10h-11h30

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Samedi : 10h-12h hors jours fériés



Etat civil



Décès :

Le 21 juin 2020 de Berthe Yvonne VALADE veuve de PEJOINE Joseph, Les Chapelles
Le 29 juillet 2020 d'André, Pierre PIGNOL, la Croix de la Maleyrie
Le 27 octobre 2020 de Jean, Baptiste, Irénée LARTIGUE, la Vidalie



Naissances :

Le 29 août 2020 de Evan SALVANEIX, de Andy SALVANEIX et de Laura BOYER, 5 impasse du Bois Lachaux
Le 27 septembre 2020 de Théa, Florence, Marie, de Benoît LATREILLE et de Charlotte FOURNET, 9 impasse du Bois Lachaux



Mariage :

Le 22 août 2020 de Thomas MAURY et Hélène MENOIRE, 7 lotissement le Chant des Oiseaux, La Croix



MOT DU MAIRE



Chères administrées, chers administrés,

Avec cette parution d'automne, c'est un bulletin nouveau format, remanié et travaillé en commission communication que nous vous présentons.

L'automne nous rapproche de la fin de cette décidément bien étrange année 2020. Une fin d'année qui voit encore la présence de ce virus sur notre territoire et qui impacte de façon toujours plus importante nos libertés collectives. Impact aussi pour la commune avec l'obligation du port du masque dans les lieux publics et les commerces, la limitation des rassemblements, des directives nationales complexes à mettre en place notamment pour l'école avec des modifications encore jusqu'à la veille de la rentrée, des besoins supplémentaires en temps de travail pour les agents afin d'appliquer le protocole sanitaire indispensable pour garantir la sécurité à l'école. Mais nous faisons face avec réactivité et implication et il sera sûrement encore important de compter sur la solidarité de tous pour les semaines à venir.

L'équipe municipale est au travail et en réflexion sur plusieurs projets communaux. En tout premier lieu, la santé et la sécurité au travail qui ont besoin d'être réactualisées et remises à l'ordre du jour. C'est une obligation de résultat pour l'employeur, inscrite dans le cadre de la loi, que de prendre toutes les mesures pratiques nécessaires afin d'améliorer et de sécuriser les conditions de travail de ses agents. Cela se traduit pour la commune par la réflexion visant à la création d'un local technique digne de ce nom pour les cantonniers, mais aussi du stockage des produits phytosanitaires, ou la réactualisation des documents de santé et sécurité au travail, l'achat de gros matériel comme les tracteurs à renouveler, et ce sans perdre de vue la nécessité d'une dépense réfléchie et mesurée.

Nous devons anticiper aussi et réfléchir quant à l'espace scolaire : l'exigüité de nos locaux avec la présence pérenne de 88 enfants et la création d'un nouveau poste d'enseignant se fait sentir. La commune change, grandit, évolue et nous ne pouvons faire abstraction de cette réflexion avec des normes complexes dans ce domaine aussi. Le travail des commissions va en ce sens, apportant les compétences et les connaissances de chacun afin de prendre de la hauteur collectivement et de décider en équipe.

Je me dois ainsi de saluer l'implication des agents communaux qui répondent présents au quotidien dans toutes les tâches qui leurs sont confiées et ce avec sérieux. Je souhaite également souligner l'engagement fort des adjoints et des conseillers municipaux au quotidien et dans tous les travaux de commissions et réunions dans lesquelles ils représentent la commune. N'hésitez pas à les solliciter au besoin.

L'année à venir sera importante pour la commune et le département avec la pose et le développement du réseau public de fibre optique sur la totalité de notre territoire dans le cadre du projet « 100% fibre ». La pose de cette dernière va s'accélérer dans les semaines et mois à venir afin que les opérateurs puissent vous proposer bientôt de vous raccorder au réseau. Nous ne manquerons pas de porter à votre connaissance toutes les informations nécessaires en temps et en heure.

Gageons que cette nouvelle année à venir nous mettra définitivement à l'abri au niveau sanitaire afin que nous reprenions tous une vie normale. En attendant, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Bien à vous toutes et tous.



LES COMMISSIONS

Les commissions municipales se sont réunies de nombreuses fois ces dernières semaines. La participation de l'ensemble des adjoints et des conseillers municipaux est à saluer, alliant la connaissance des anciens et un regard novateur pour les conseillers nouvellement élus, mais aussi pour leur apport de compétences dans les différents domaines évoqués.

Commission bâtiments :

Elle s'est réunie le 5 juillet dernier et a présenté ses conclusions au conseil municipal du 10 juillet.

De nombreux points sur les bâtiments communaux ont été abordés et plusieurs besoins constatés :

- **Eglise** : nettoyage, reprise du crépi et des joints, lucarne à refixer ;
- **Grange en face du foyer** : contrôler la toiture, sol en terre battue (dalle à réaliser) ;
- **Aire de stationnement camping-cars** : nettoyage du talus, remplacement du grillage, rajouter un isolant en caoutchouc au niveau de la plaque métallique pour limiter le bruit suite au passage des véhicules.
- **Grange cantonniers** : 4 fissures importantes façade nord, plancher fragile recevant les deux tracteurs, local cantonnier non adapté avec besoin de création de vestiaires, sanitaires, douche, local restauration à envisager à minima afin de se conformer aux exigences des conditions de travail dues aux agents communaux dans l'exercice de leur métier.
- **Grange Cessac** : actuellement utilisée comme stockage pour l'école. Un projet de réaménagement est en réflexion pour réaffecter cet espace aux cantonniers et libérer la grange précédente dont le plancher et les murs sont en souffrance. Cette dernière n'est de plus, plus adaptée à cette utilisation de local technique.
- **Ecole** : sanitaires à l'extérieur, bâtiment en tôle dans la cour à reprendre, présence d'humidité au niveau de la cave, local extérieur dans la cour à repenser pour le stockage des containers poubelles. Placards de la cuisine à changer pour de l'inox, besoin de réalisation d'une dalle et changement de l'escalier existant avec marches antidérapantes pour accéder à la cave côté garderie pour raison de sécurité.

L'ensemble des conclusions et photos prises par la commission sont disponibles en mairie.

Commission Voirie :

Réunie le 23 septembre, elle s'est penchée sur les propositions d'implantation de poteaux sur la voirie communale en vue de recevoir la pose de la fibre optique. L'ensemble des secteurs étudiés ont été répartis entre les différents membres qui sont allés vérifier sur place les positionnements proposés. Les relevés de conclusion ont ensuite été portés à la connaissance des directeurs de projet puis retravaillés en mairie le 14 octobre. Plusieurs modifications des projets initiaux ont pu être réalisées afin de garantir les intérêts communaux au mieux.

Commission communication :

Réunis le 9 septembre, les 7 et le 23 octobre, les membres de cette commission ont travaillé sur la conception et les modifications apportées à ce nouveau bulletin municipal. Il évoluera encore, petit à petit, à un rythme raisonnable afin de se rajeunir et de vous apporter le plus d'informations concrètes possibles.

La commission a également travaillé sur la réactualisation du site internet de la commune qui a besoin de se rafraîchir pour y retrouver des informations actualisées et mises à jour plus régulièrement qu'aujourd'hui. Nous espérons pouvoir basculer sur la nouvelle version en début d'année 2021.

Commission fleurissement :

Réunis le 20/10/2020 les conseillers municipaux et adjoints présents ont travaillé sur le fleurissement d'hiver du bourg. Elle travaillera également dans les semaines à venir sur la rénovation du talus à l'aire de camping-car qui a été nettoyé en début d'été et qui sera replanté au printemps afin que l'entretien s'y fasse plus facilement.

CCAS :

La prochaine réunion du Centre Communal d'Action Sociale se déroulera le 28/11/2020 . Le CCAS peut apporter une aide alimentaire aux personnes en difficulté. Ne pas hésiter à s'adresser à la Mairie ou à un conseiller municipal en responsabilité de la banque alimentaire pour solliciter une aide, en toute discrétion.

A noter qu'il reste des masques en tissu confectionnés au printemps lors de l'action solidaire et bénévole de plusieurs couturières sur la commune. Se renseigner en Mairie.



LES REALISATIONS

Travaux de voirie 2020 :

Ils ont été réalisés fin juillet par l'entreprise EUROVIA et subventionnés par l'Agglo de Brive (FST – Route de Labrousse) et l'état (DETR). Les routes reprises sont les suivantes :

Le Lac 5 218 € HT

La Guillaumie 2 750 € HT

La Brousse 12 770 € HT

Bergeal et étang grêlé 9 565 € HT

Bois Lachaux 3 248 € HT

Garde vers Louvadour 7 402,50 € HT

La Croix de la Maleyrie 6 933,75 € HT

Cour de l'école prise en charge par l'entreprise

Une partie de la route de Janien également pris en charge par l'entreprise

Le total des travaux de voirie s'élève à 57 484,70 € TTC dont 4 486,50 € de subventions FST et 22 199,90 € de subventions DETR.



Bâtiments :



Empierrement des deux caves de l'école et dallage béton côté cantine (3840 € HT)

Achat et pose d'un défibrillateur au foyer communal (1416,66 € HT). Achat subventionné à hauteur de 500 € par GROUPAMA.

Modification de l'entrée du bureau du Directeur de l'école dans l'ancien bureau du Maire. (2 289 € HT).

Changement du lambris dans le bureau du Directeur suite à infiltration (pris en charge GROUPAMA)

Reprise de la goutte d'eau du toit de l'école (infiltrations bâtiment) (2 585 € TTC) et d'une lucarne en béton pour raison de sécurité (456 € TTC)

Changement de 7 vitres cassées (pris en charge GROUPAMA)

Changement de la porte de la nouvelle classe (1 305 € TTC)

Nettoyage et peinture des barrières de l'école

Réfection de l'évacuation des eaux usées et pluviales dans la cour ouest de l'école (Prise en charge Agglo)

Nettoyage et peinture des portails du cimetière

Nettoyage des escaliers et paliers de l'église

Maintenance de l'alarme de la mairie et du foyer



Divers :

Changement de 27 luminaires à ampoule LED et rénovation de 4 armoires électriques du bourg et des lotissements les Vergnes et les Faures rénovées pour un montant de 18 561, 98 € subventionné à 50% du montant HT des travaux par la FDEE19.

Mobilier scolaire pour la nouvelle classe (2 221,73 € TTC)

Arrachage d'un vieil arbre dans la cour de l'école pour raison de sécurité et plantation d'un nouvel arbre

Reprise de l'ensemble des plans d'évacuation du foyer et de l'école, de l'affichage à l'étang et à l'aire de camping-car

Clôture à l'aire de camping-car

Etagère de stockage des denrées alimentaires (317,32 € TTC)

Nettoyage du talus du stade et pose d'un grillage sous la main courante





NOTRE ECOLE

L'école de Sadroc en chiffres :

L'école de Sadroc est un RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec les communes voisines de St Bonnet l'Enfantier et St Pardoux l'Ortigier qui scolarise au total 172 écoliers. Créé en 1992, il a permis à l'époque de sauver les écoles sur notre territoire.

Aujourd'hui il y a 4 classes sur Sadroc, 2 sur St Bonnet et 2 sur St Pardoux.

Sadroc accueille les élèves du CE1 (18), CE2 (24), CM1 (24), CM2 (22) qui



restent donc 4 années scolaires complètes sur notre commune et deux sur chacune des deux autres communes.

Cette année 88 enfants sont scolarisés sur Sadroc. Deux services de cantine ont dû être mis en place afin d'assurer la restauration scolaire.

Les services de garderie et de cantine sont de compétence communale, trois agents municipaux en assurent le bon fonctionnement.



Ouverture d'un poste d'enseignant et nouvelle affectation :

A la rentrée de septembre un nouveau poste d'enseignant a été créé sur la commune.

Madame Devaud a été nommée sur ce nouveau poste. Nous sommes heureux d'accueillir une enseignante expérimentée qui travaillait précédemment sur l'école voisine de Ste Féréole.

La nouvelle classe, construite il y a plusieurs années par les équipes municipales précédentes, nous a permis de pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les élèves après réorganisation et achat de matériel supplémentaire.

L'achat d'un VPI (VidéoProjecteur Interactif) est actuellement en cours pour un montant de 4116 € TTC afin d'équiper cette quatrième salle de classe comme les trois autres et permettre aux enfants de notre école rurale d'accéder aux nouvelles technologies. Une subvention de 1029 € a d'ores et déjà été obtenue auprès du Conseil Départemental de la Corrèze et une demande de subvention est en attente auprès des services de l'Etat.



Bureau du directeur :

Avec l'augmentation du nombre d'enfants cette année, la création d'un nouveau poste et l'occupation de la quatrième classe, le Directeur de l'école avait besoin d'un lieu de travail afin de pouvoir assumer dans de bonnes conditions de travail sa décharge hebdomadaire de directeur.

L'ancien bureau du maire, datant du temps de l'ancienne mairie, a été réaménagé avec une ouverture extérieure et une fenêtre. Le lambris intérieur qui avait subi des infiltrations d'eau a également été changé.

Préparation de rentrée :

La préparation de la rentrée, dans ces conditions si particulières cette année, a été réalisée par vos élus en concertation avec l'ensemble du corps enseignant et les agents municipaux. De nombreux petits travaux chronophages ont été réalisés dans les classes cet été par le personnel communal. Une réunion de préparation des circuits de ramassages scolaires a également été réalisée fin août avec l'ensemble des transporteurs et le service transport de la grande région Aquitaine en charge de cette compétence désormais.





NOTRE ECOLE

Protocole sanitaire :

Pour faire face à cette épidémie de Covid-19, le protocole sanitaire national appliqué à l'école a été travaillé et cosigné par M. le maire et M. Morand, Directeur de l'école. Le protocole impose des modifications et des obligations sanitaires importantes dans le quotidien de l'école mais complètement nécessaires. Les horaires de sortie de classe le midi ont dû être décalés, après demande auprès des services académiques, afin que le service de cantine puisse se faire dans les conditions sanitaires imposées compte tenu également du nombre de repas supplémentaires servis le midi et du doublement des services.

Caves du bâtiment école :



Les deux caves du bâtiment ont été nettoyées et assainies afin d'éviter les remontées humides sous les planchers de l'école. A cette occasion, des fuites d'eaux usées ont été constatées ce qui a nécessité de reprendre le système d'évacuation de ces dernières qui passaient dans la cour de l'école.

Les travaux ont pu être réalisés en urgence avant la rentrée scolaire afin de garantir cette dernière dans les meilleures conditions possibles.



Tarifs cantine et garderie :

Le prix du repas de la cantine scolaire a été fixé à 2,70 € à partir du 1er septembre 2020.

La garderie scolaire est payante le soir à partir de 17h30. Elle est réservée aux enfants de la commune de Sadroc aux tarifs de 1 € par enfant pour les deux premiers enfants, 0,50 € à partir du troisième enfant. La garderie le mercredi matin se déroule à St Bonnet de 8h à 12h.

L'APE (Association des Parents d'Elèves)

Elle permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc...).

Pour cela, les bénévoles ont déjà organisé un « vide ta chambre ».

L'année scolaire 2019/2020 et cette nouvelle année se sont organisées différemment à cause de la crise sanitaire que nous traversons et c'est avec regret que nous ne pourrions organiser comme tous les ans nos traditionnels « concours de belote et loto ».

Mais nous ne manquons jamais de ressources et de motivation donc nous vous proposerons une vente de chocolats, de sapins de Noël, de fleurs. Nous organiserons un « vide grenier » et une tombola à l'arrivée des beaux jours.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 2/10/2020 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

La présidente : Mme RISACHER Sandrine

La vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie

La trésorière : Mme BRAIDY Carole

La trésorière adjointe : Mme CHEYPE Amandine

La secrétaire : Mme D'EXPORT Laetitia

La secrétaire adjointe : Mme VERZEAUX Laurie

Un compte est toujours ouvert au nom de l'APE à la SIRMET de BRIVE donc si vous avez fait le tri pendant le confinement et que vous souhaitez « désencombrer » n'hésitez pas !!

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous remercions la mairie pour son soutien, tous les membres actifs et bénévoles.





SYNDICATS, PAH, SIRTOM

Syndicat des eaux :



Le Syndicat des eaux de la Région de Perpezac le Noir regroupe 6 communes : Estivaux, Perpezac, Sadroc, St Bonnet, St Pardoux, Vigeois. Le comité syndical est composé de 12 membres, 2 par commune. Suite aux dernières élections municipales le bureau a été élu comme suit : Président : Laurent Mergey, Vice-présidents : Alain Boisserie, Nadine Buge, Stéphane Bruxelles, Secrétaire : Martine Dumont. Les employés du syndicat sont au nombre de 4 : Secrétaire : Mme Lydie Lascaux, Fontainiers : M. Noël Mounier, M. Pierre Mazubert et M. Sébastien Bel. L'approvisionnement en eau se fait grâce à plusieurs captages de sources et des forages. L'eau passe dans la station d'épuration de la Croix de Fer pour un filtrage, une reminéralisation et une désinfection aux ultra-violettes afin de conserver le goût naturel (absence de chlore). Après analyses elle est distribuée via les châteaux d'eau. **L'Agglo de Brive** a transféré sa compétence à notre Syndicat des eaux. Toutes les informations de tarification sont disponibles auprès du syndicat au [05 55 84 55 99](tel:0555845599).

SIRTOM :



Créé en 1973 par le groupement de 61 communes pour la collecte des ordures, il en compte aujourd'hui 120. Monsieur Laporte a été réélu président pour les 6 années à venir. Le SIRTOM est administré par un comité élu. 147 délégués titulaires et 109 suppléants représentent les communes. Il regroupe 150 salariés. Ses missions principales sont de protéger l'environnement, promouvoir le tri, assurer un service de proximité.

La politique menée vise à améliorer les prestations tout responsabilisant chacun. Depuis l'instauration en 2010, de la TIEOM (taxe incitative aux déchets), le tonnage des ordures ménagères a diminué de 35%, celui des emballages et papiers a augmenté de 135% et celui du verre de 62%. De plus, 8800 composteurs ont été distribués.

Le SIRTOM développe également le ramassage des fermentescibles (restes de repas) en apport volontaire dans des colonnes aériennes sur Donzenac.

Des bornes sont mises à disposition à Chantegril et au stade pour le verre, les papiers et les journaux. Les déchets encombrants ou polluants sont à déposer en déchetterie.

Secteur d'électrification :



Au cours de la réunion du 16 juillet 2020, M. Henri Soulier, Maire de Ste Féréole, a été élu Président du Secteur d'électrification.

De plus, Mme Martine Dumont, Maire de St Pardoux l'Ortigier, M Henri Soulier et M Stéphane Bruxelles, Maire de Sadroc, ont été désignés représentants du secteur à la Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie (FDEE) de la Corrèze.

Il est bon de rappeler que, tout en étant adhérent à la FDEE, notre Secteur d'électrification est une structure indépendante de la structure départementale. C'est en liaison étroite avec les services de cette dernière que notre secteur continuera à assurer un service public de proximité, à travers deux missions essentielles : l'électrification rurale (pour les entreprises et les particuliers) et l'éclairage public.

Toutes les informations concernant le secteur sont disponibles au 05 55 20 89 51 ou sur le site internet : <http://www.fdee19.fr/>

Pays d'Art et d'Histoire :



Deux nouvelles publications : pour les enfants « Explorateurs Orignac-sur-Vézère », pour les adultes « Focus Barrage du Sailant ».

L'exposition « L'aventure du rail » a repris son itinérance dans les communes avec à chaque arrêt un atelier gratuit proposé aux élèves de chaque classe. Calendrier de l'exposition : www.vezereardoise.fr Durant l'été, 35 dates et 58 animations ont été proposées avec près de 900 participants.

Les Journées Européennes du Patrimoine des 19 et 20 septembre ont attiré plus de 120 personnes, avec des visites, une randonnée et le circuit vitraux.

A Sadroc : Le projet autour de « la vie de Sadroc en 1900 » lancé avec la classe de CE2 de l'école a dû être stoppé en raison du confinement.

Le 1er août s'est tenue la dixième édition du Cluedo géant inspiré de l'histoire du sculpteur Jean Pouchet assassiné à Sadroc en 1681. Plus de 60 participants ont pu interroger cinq suspects et écouter les conseils d'une voyante pour résoudre l'enquête. Ce cluedo a été organisé en partenariat avec la municipalité et l'appui des membres du foyer rural et festif, ainsi que six comédiens amateurs.



AGGLO ET FIBRE

Agglo de Brive :

La commune de Sadroc fait partie de l'Agglo de Brive qui est composée de 48 communes du bassin de Brive. Le conseil communautaire est constitué de 92 délégués présidé par Frédéric Soulier qui a été réélu Président le 15 juillet dernier. L'Agglo de Brive fonctionne avec des réunions de commissions, des conseils des maires précédant chaque conseil communautaire et des conseils communautaires en général mensuels. L'Agglo a en charge les compétences suivantes : Economie, Habitat, Transport, Eau/Assainissement, Développement durable, Les énergies renouvelables, Les déchets, La petite enfance, Accueil de loisir sans hébergement, Solidarité et cohésion sociale, Tourisme. Quelques informations concernant la commune au sein de cette Agglo :



- Nous avons bénéficié cette année du Fond Social de Solidarité pour le financement des travaux de voirie pour la réfection de la route de Labrousse. Le Fond Social de Solidarité permet pour les communes d'être soutenues en investissement dans les domaines suivants : Voirie (un tronçon), aménagement d'espace public et éclairage public, eaux pluviales, bâtiments et équipements publics (école, mairie, stade, salle polyvalente). Pour les communes de moins de 1000 habitants le montant de cette subvention s'élève à 30% du coût total hors taxes de l'investissement plafonné à 100 000 €.
- En accord avec les services de l'Agglo, nous avons fait nettoyer le Local Ados qui est inoccupé depuis plusieurs années, les agents municipaux ont assuré cette tâche financée par l'Agglo.
- En ce moment, l'Agglo propose une aide financière pour l'achat d'un VAE hors VTT « **le chèque Vélo Electrique** ». Ce chèque VAE permet de bénéficier d'une réduction de 30% pour l'achat d'un Vélo à Assistance Electrique (hors VTT). Toutefois, le montant de ce chèque ne peut pas dépasser 200 € TTC dans un des commerces de l'Agglo de Brive et il ne sera délivré qu'un seul chèque par foyer.

La Corrèze 100% fibre en 2021 :

Le Conseil Départemental de la Corrèze a engagé un programme ambitieux pour l'avenir des Corrèziens : « Corrèze 100% fibre 2021 » afin de raccorder en Très Haut Débit l'ensemble des foyers et entreprises du département. Cela signifie que chaque administré de notre commune pourra d'ici la fin de l'année 2021 se raccorder au réseau public de fibre optique en passant par un fournisseur d'accès. Ce réseau est public, il est et sera la propriété de chaque administré de ce département et fait partie des grands programmes de développement permettant l'accès pour tous à une technologie moderne de communication.

Attendue par de nombreux habitants, l'arrivée de la fibre sur notre territoire fait suite aux travaux d'adressage (dénomination et numérotation des voies) qui ont permis de référencer avec une adresse chaque habitation de la commune habitée ou non et de prévoir également de référencer les constructions à venir. Elle est programmée pour le courant de l'année 2021 même s'il faut rester prudent encore pour avancer une date précise.

Ceci étant les travaux s'accroissent sur notre commune et vous avez dû voir dernièrement de nombreuses entreprises intervenir sur notre territoire : élagage, pose de câbles enterrés et pose de lignes aériennes à venir. Les investissements départementaux étant très élevés, les parties enterrées seront celles qui vont desservir le plus grand nombre d'abonnés ou qui passent en parallèle des réseaux déjà enterrés. La pose aérienne se fera en utilisant les poteaux Enedis et Orange existants dans la mesure du possible, mais uniquement dans le domaine public, ce qui explique la pose de poteaux supplémentaires sur plusieurs parties de la commune. La commission voirie rassemblée le 23 septembre dernier a travaillé en direct avec les ingénieurs et directeurs de travaux en charge du déploiement afin de trouver et de proposer plusieurs solutions arrangeantes pour les riverains ou même de faire modifier l'implantation de plusieurs poteaux sur les parties des routes communales.

Prochaine réunion pour les élus avec les responsables départementaux de développement du projet début novembre. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite du déploiement du réseau et des modalités de raccordement pour chacun.





ASSOCIATIONS



Tennis :

Le tennis club Sadroc a tenu son assemblée générale et a renouvelé son bureau qui s'organise autour de : C. Bricou trésorier, P. Marcou secrétaire, P. Cailleton vice président et J. Rivière président. Encore merci au président sortant J. Mroz pour le mandat effectué et bonne continuation au « nouveau » bureau.

Nous devons constater que le manque d'effectifs et de renouvellement de joueurs (encore une fois, tout le monde est bienvenu) nous oblige à ne présenter qu'une seule équipe dans les différents championnats proposés et ce pour la première fois depuis une dizaine d'années. Nous continuerons à nous faire connaître pour notre convivialité, bonne ambiance et nous espérons par nos résultats également.

Nous souhaitons relancer les cours pour les enfants et nous avons fait passer l'information à l'école afin que les enfants intéressés se manifestent. Les cours se dérouleraient le samedi après-midi soit à partir de novembre ou en début d'année en fonction du nombre d'enfants inscrits et des conditions sanitaires.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur le terrain, les dimanches matin de 10h à 12h dès que le temps le permet.

Football Entente Perpezac/Sadroc :

L'assemblée générale du club a eu lieu le 02/08/2020 et a vu la reconduction de M. Brossard à la présidence, S. Vidalie et F. Noilletas aux postes de vice-présidents délégués.



Les effectifs du club pour cette nouvelle saison sont de 120 licenciés (joueurs et dirigeants).

Seniors : Les équipes seniors ont repris la compétition mi-septembre. Après une élimination prématurée en coupe de France, notre équipe première s'est bien ressaisie puisqu'après 4 journées de championnat, elle occupe la seconde place en 1ère division. L'équipe réserve a plus de mal à démarrer la saison après 3 défaites consécutives en 4ème division. L'équipe féminine qui dispute ses rencontres à domicile sur le terrain de Sadroc occupe une belle 2ème place et est toujours qualifiée en coupe de la Corrèze après avoir éliminé Varetz au tour précédent.

Jeunes : Suite au COVID-19 la saison n'a repris qu'en octobre. Nous avons 11 équipes engagées dans les divers championnats et plateaux. Notre équipe U18 évolue en ligue régionale 2 avec de beaux déplacements en vue (Poitiers, Guéret, Bordeaux, Dordogne) où ils devront affronter de grosses équipes. Nos 2 équipes U17 disputent les championnats de la Corrèze en 2ème et 3ème division. Notre équipe U15 dispute le championnat de 2ème division district. Nos 2 équipes U13 sont en 2ème et 3ème division district. Nos plus jeunes (U11-U9 et U7, 2010 à 2015) évoluent sur divers plateaux en Corrèze.

Nous informons les parents que leurs enfants (garçons ou filles) souhaitant pratiquer le football sont les bienvenus. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de M. Brossard (06.23.94.82.41) , M. Piron (06.81.00.61.97)

Les entraînements ont lieu à Perpezac le mercredi de 17h30 à 18h45 pour les U11 et U9, le samedi de 10h à 11h30 pour les U7.

Belote :

Dans le bulletin municipal de juin 2020 nous avons annoncé la décision prise en réunion d'arrêter le jeu de belote à compter du 16 mars pour cause de confinement.

Compte tenu que la situation sanitaire ne s'est pas améliorée depuis, mais, a plutôt tendance à s'aggraver, il n'est pas question de reprendre notre passe-temps favori.

Nous continuons d'espérer que dans un prochain avenir, nous pourrions reprendre nos activités, à savoir le jeu du lundi, les concours inter-clubs, les concours individuels.



Notre assemblée générale de 2021 et son traditionnel repas restent en suspens.

Nous savons que nos adhérents attendent tous de reprendre ces activités mais nous ne pouvons rien programmer pour l'instant.

Anciens combattants :

Au cours de cette année notre section a eu à déplorer le décès de notre amie Yvonne Péjoine. Son mari Joseph avait été le dernier prisonnier de guerre de la commune et nous a quitté en janvier 2005. Condoléances à cette famille.

Avec la pandémie notre repas avec les adhérents a été annulé et les commémorations aux différentes stèles sont célébrées en comité restreint mais nous avons une pensée pour ces combattants qui sont morts pour que nous soyons libres et pour cela il faut perpétuer le devoir de mémoire.



DE TOUT ... UN PEU

Cérémonie du 11 novembre :

Elle se déroulera **mercredi 11 novembre à 11 heures**, place du Bourg . Nous sommes en attente des directives préfectorales pour l'organisation de la cérémonie.

SIRTOM - ramassage des déchets :

Des conteneurs de tri sélectif (verre) sont à votre disposition en différents points de collecte sur la commune : dans le Bourg, au lieu-dit Chantegril, au Stade et à la Croix Longe route d'Allassac. Merci de faire preuve de civisme en laissant ces lieux propres.

Le ramassage des déchets ménagers sur la commune de Sadroc se fait le lundi matin pour les containers à couvercle marron.

Un ramassage pour le tri sélectif est également assuré le jeudi matin pour les containers à couvercle jaune, tous les quinze jours, semaines impaires du calendrier.

Les containers tri sélectif doivent être sortis la veille au soir.

Pour les jours fériés, l'information de ramassage se trouve sur le site du SIRTOM.

Divagation des animaux :

La divagation des chiens et des chats sur la voie publique et chez le voisinage est **interdite** par le code rural. La gendarmerie dressera procès-verbal aux propriétaires d'animaux errants.

Don du sang :

Par ces temps chamboulés, il n'est plus possible de venir sans rendez vous. C'est pourquoi L'EFS vous demande de bien vouloir réserver votre heure de don via le site "resadon.fr 19" afin de participer à ces collectes.

Les dates à venir sont les suivantes : Vendredi 4 décembre 2020 - Mercredi 17 février 2021 - Vendredi 30 avril 2021 de 15h30 à 19h à la salle des fêtes de Donzenac

La distanciation physique et le port du masque sont obligatoires et sur plusieurs postes un gel hydroalcoolique est mis à disposition. Une collation vous est proposée après le don.

Venez nombreux ils ont besoin de vous !!

Container à vêtements :

L'entreprise étant en cessation d'activité, le container a été retiré.

Incivilités :

Plusieurs dégradations ont eu lieu au boulodrome. Des vols de fleurs sont également signalés au cimetière. Nous appelons au civisme sur la commune et ailleurs. Des signalements ont été faits auprès des services de la gendarmerie qui patrouilleront régulièrement.

Recensement :

Le dernier recensement communal a fait état pour notre commune de 977 habitants, 417 résidences principales et 65 logements occasionnels.

Téléthon :

Il se déroulera les 4 et 5 décembre 2020. Une urne sera à votre disposition à la mairie pour recevoir vos dons.

Colis de Noël :

Les colis de Noël pour nos anciens seront préparés par les membres du conseil municipal dans les semaines à venir. Ils seront distribués aux personnes âgées de plus de 80 ans de notre commune.

Transport Agglo :

Le réseau de transport de l'Agglo propose deux services de transport dont peuvent bénéficier les habitants de la commune et les personnes âgées:

- Le service Libéo à la demande : réservé aux personnes résidant sur le territoire de l'AGGLO.

- Le service Libéo accessible : réservé aux personnes à mobilité réduite habitant sur le territoire de l'AGGLO.

Renseignements disponibles à l'AGGLO

Assistante sociale :

En cas de difficulté, n'hésitez pas à appeler le secrétariat de Brive au [05.19.07.81.32](tel:05.19.07.81.32)

Séance de Yoga :

Des séances de Yoga se déroulent sur la commune tous les mercredis soir de 20h à 21h15 Renseignement auprès de Madame Geneste au 06 42 04 98 37.

Nouvelle activité commerciale :

Installation et maintenance de serveurs de fichiers, sites Web, streamingvidéo, NAS, Cloud privé.

Nettoyage, désinfection, sauvegarde, évolution matérielle et logicielle, installation d'équipements informatiques et multimédia (PC, périphériques, smartphones, box Internet, box TV...).

Contactez M. Feuillu <https://sadrocinformatique.fr> | Tél. 07 64 69 34 36



LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGE



Rencontre en juillet 2020 :
notre maire et le député C. Jerretie



Pays d'art et d'histoire :
Le CLUEDO en aout 2020



Assemblée générale de la section tennis en septembre 2020



Assemblée générale de la section chasse en septembre 2020



Insolite en septembre : un hélicoptère et son équipage ont séjourné à l'Auberge des sources de la vallée suite à des travaux au viaduc de Pouch sur la Vézère



Nos jeunes footballeurs U7 et U9 en septembre 2020